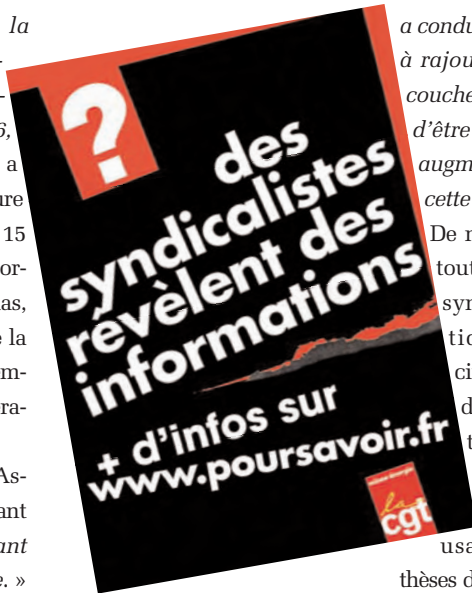


Loi NOME

La bataille continue

Le projet de loi NOME, « la plus importante pour l'organisation du secteur électrique en France depuis 1946, date de la création d'EDF » a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 15 juin dernier. Un critère d'importance, selon Jean-Louis Mathias, directeur exécutif d'EDF, que la représentation nationale ne semble pas avoir pris en considération...

La FNME-CGT, présente à l'Assemblée nationale, retient quant à elle « Un débat bâclé devant un hémicycle quasiment vide. » Le texte va donc prendre ce mois-ci, puis en septembre, le chemin du Sénat, avant de revenir en seconde lecture à l'Assemblée nationale probablement en octobre prochain. Le projet prévoit notamment qu'EDF cède un quart de son électricité d'origine nucléaire à ses concurrents, avec une suppression des tarifs réglementés, pour les entreprises, à partir du 31 décembre 2015.



Usine à gaz

La FNME-CGT a depuis plusieurs semaines engagé la bataille, notamment au travers d'un site Internet dédié à la question (www.poursavoir.fr), et s'insurge contre un projet par ailleurs transformé peu à peu en « Usine à gaz. L'empressement à satisfaire le dogme de la concurrence libre et non faussée

a conduit les rédacteurs de la loi à rajouter des couches et des couches de réglementation afin d'être sûrs qu'enfin les tarifs augmenteront pour permettre cette concurrence. »

De nombreuses voix, issues tout autant du mouvement syndical, du monde politique que de la société civile, s'inquiètent en effet de la hausse prévisible des tarifs de l'électricité à laquelle seront exposés, en première ligne, les usagers. Selon les hypothèses de travail de la CRE (Commission de régulation de l'énergie), ces hausses de tarifs pourraient atteindre 11,4 %, puis 3,5 % par an, soit jusqu'à 25 % d'ici à 2015. Personne n'est dupe du démenti « formel » apporté sur le sujet par le ministre de l'Énergie, Jean-Louis Borloo, affirmant « C'est faux, faux, faux. » La méthode Coué, modèle du genre... ■ @

Christian Vallery

A LA LOUPE

Combien le MWh ?

100 TWh par an... telle est la quantité d'énergie, hors pertes sur le réseau, que selon la loi NOME EDF devra céder à ses concurrents. Oui, mais à quel prix ?

Rien n'est encore décidé, et là aussi, la bataille fait rage. Le 22 juin, lors d'un colloque organisé par l'Union française de l'électricité (UFE), Henri Proglio, président d'EDF, a réaffirmé certains principes : « Pas de captation injustifiée, priorité aux investissements, un seuil de 42 euros par MWh confirmé comme une offre non négociable (...) Si ça ne marche pas, ce sera non. »

Huit jours plus tard, lors d'une audition au Sénat, Gérard Meslart, PDG de GDF-Suez, déclarait vouloir acheter le MWh au prix de 35 euros : « Notre proposition ne coûtera rien à EDF (...) Aujourd'hui, le tarif est de 35 euros, c'est la composante énergie dans le tarif bleu. Nous ne demandons ni plus ni moins. »

Fusion nucléaire

Qui va payer ITER ?



Ce à quoi pourrait ressembler le site de Cadarache à terme du projet.

De lourds nuages noirs s'accumulent au-dessus du ciel d'ITER, futur réacteur de recherche sur la fusion thermonucléaire ⁽¹⁾, situé à Saint-Paul-lès-Durance, près du centre de Cadarache. Son coût vient en effet d'être réactualisé, pour être estimé à une quinzaine de milliards d'euros. À l'origine, sa construction, étalée sur dix ans, devait coûter 4,6 milliards d'euros, dont 45 % à la charge de l'Europe et 9 % à celle de chacun des six partenaires associés au projet, Chine, Corée du Sud, Etats-Unis, Inde, Japon et Russie. Se rajoutaient à cette somme 4,8 milliards

d'euros pour les vingt ans d'exploitation. La contribution européenne, fixée initialement à 2,7 milliards atteindra en fait... 7,2 milliards. Et la Commission européenne va donc devoir convaincre les Vingt-sept à s'engager financièrement jusqu'en 2040, alors même que le projet est l'objet de critiques de plus en plus radicales, notamment depuis le camp écologiste. ■ Christian Vallery

1) La fusion est le mariage de noyaux légers, donnant naissance à des noyaux plus lourds, le phénomène s'accompagnant d'une très forte libération d'énergie.